

Alerte produit médical N° 2/2025 Gélules de 500 mg d'HEALMOXY (amoxicilline) falsifiées identifiées dans la Région africaine de l'OMS

Résumé de l'alerte

Cette alerte produit médical de l'OMS concerne quatre lots de gélules de 500 mg d'HEALMOXY falsifiées. Les produits falsifiés ont été détectés au Cameroun et en République centrafricaine, et ont été signalés à l'OMS en mars 2025.

Le principe actif pharmaceutique des gélules d'HEALMOXY authentiques est l'amoxicilline, un antibiotique utilisé pour traiter un ensemble d'infections bactériennes, y compris l'otite moyenne, la pneumonie, les infections cutanées, les infections dentaires et les infections des voies urinaires.

Comment identifier ces produits falsifiés ?

Ces produits sont falsifiés dans la mesure où leur identité, leur composition et leur source sont délibérément représentées de façon trompeuse.

- L'analyse d'échantillons de gélules d'HEALMOXY falsifiées a révélé que ces gélules ne contenaient pas d'amoxicilline, qui est le principe actif indiqué.
- Au moins deux des produits falsifiés présentent des formats incohérents pour ce qui est des dates de fabrication et de péremption. Les dates sur ces produits falsifiés sont affichées sous la forme JJ/MM/AAAA (par exemple, 10/01/2027).

Consulter l'annexe de la présente alerte pour obtenir des informations détaillées sur les produits falsifiés.

Risques

Ces produits falsifiés sont dangereux et peuvent présenter des risques importants pour la santé, en particulier en cas d'infection grave ou pour les personnes vulnérables. Les gélules d'HEALMOXY falsifiées ne sont pas efficaces et ne doivent pas être utilisées pour traiter des infections bactériennes. L'amoxicilline est un antibiotique qui agit en tuant les bactéries ou en empêchant leur croissance. En l'absence de principe actif, ces produits ne sont pas efficaces pour traiter les infections, ce qui pourrait entraîner l'aggravation ou la propagation de l'infection. Il est fondamental de détecter les gélules d'HEALMOXY falsifiées et de les retirer de la circulation afin qu'elles n'aient pas de conséquences néfastes pour les patientes et patients.

Conseils aux professionnelles et professionnels de santé, aux autorités de réglementation et au public

Les professionnelles et professionnels de santé doivent signaler aux autorités nationales de réglementation ou au centre national de pharmacovigilance tous les cas d'effets indésirables, d'absence d'effet thérapeutique ou de suspicion de falsification.

L'OMS conseille d'accroître la surveillance et la vigilance au sein des chaînes d'approvisionnement dans les pays et les Régions susceptibles d'être concernés par ces produits falsifiés. Elle recommande également une surveillance accrue du

Système mondial de surveillance et de suivi de l'OMS pour les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Veuillez consulter la page : https://www.who.int/health-topics/substandard-and-falsified-medical-products, ou envoyer un courriel à l'adresse : rapidalert@who.int.





marché informel/non réglementé. Les autorités de réglementation, les autorités sanitaires nationales et les organismes d'application de la loi sont priés d'informer immédiatement l'OMS si des produits falsifiés sont découverts dans leur pays. Si vous êtes en possession de ces produits, l'OMS recommande de ne pas les utiliser. Si vous (ou quelqu'un que vous connaissez) avez, ou pourriez avoir, utilisé ces produits, ou avez présenté une réaction indésirable ou un effet secondaire inattendu après leur utilisation, consultez immédiatement une professionnelle ou un professionnel de santé ou contactez un centre antipoison.

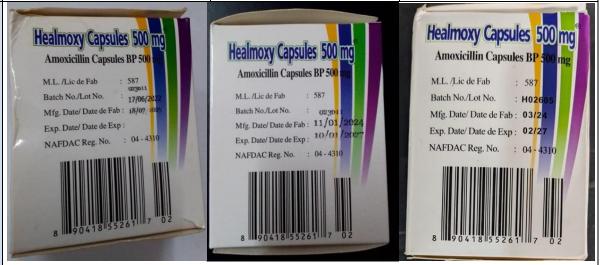
Tous les produits médicaux doivent être obtenus auprès de fournisseurs autorisés ou homologués. Si vous avez des informations concernant la fabrication ou la circulation de ces produits falsifiés, veuillez contacter l'OMS par courriel à l'adresse <u>rapidalert@who.int</u>.

Système mondial de surveillance et de suivi de l'OMS pour les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Veuillez consulter la page : https://www.who.int/health-topics/substandard-and-falsified-medical-products, ou envoyer un courriel à l'adresse : rapidalert@who.int.



Annexe : Produits objet de l'alerte produit médical N° 2/2025 de l'OMS

Nom du produit	HEALMOXY Capsules 500 mg		
Fabricant mentionné	MAXHEAL PHARMACEUTICALS (India) Limited		
Détecté au	Cameroun		
Lot	023011	023011	H02605
Date de péremption	18/07/2025	10/01/2027	02/27



Photographies disponibles



Système mondial de surveillance et de suivi de l'OMS pour les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Veuillez consulter la page : https://www.who.int/health-topics/substandard-and-falsified-medical-products, ou envoyer un courriel à l'adresse : rapidalert@who.int.



Nom du produit	HEALMOXY Capsules 500 mg		
Fabricant mentionné	MAXHEAL PHARMACEUTICALS (India) Limited		
Détecté en	République centrafricaine		
Lot	H026051		
Date de péremption	01/26		
Photographies disponibles	Healmoxy Capsules 500 mg Amoxicillin Capsules BP 500 mg MAXHEAL For Maximum Healing Healmoxy Capsules 500 mg MAXHEAL For Maximum Healing		

Système mondial de surveillance et de suivi de l'OMS pour les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Veuillez consulter la page : https://www.who.int/health-topics/substandard-and-falsified-medical-products, ou envoyer un courriel à l'adresse : rapidalert@who.int.